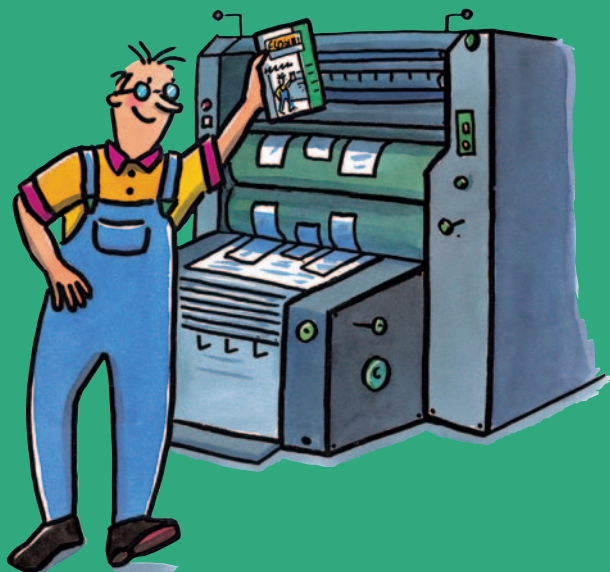


Pour vos imprimés,

Ayez le bon réflexe...

Choisissez
un imprimeur
Imprim'Vert®
en Franche-Comté



*Imprim'Vert® : une marque reconnue
L'engagement de votre imprimeur en faveur de l'environnement*

Une entreprise "Imprim'Vert"[®], qu'est-ce que c'est ?

1. L'élimination conforme des déchets dangereux



L'ensemble des déchets dangereux issus de l'activité de l'entreprise est éliminé conformément à la réglementation par un prestataire autorisé et agréé.

Déchets graphiques dangereux :

- révélateurs/fixateurs usagés
- solvants de nettoyage
- résidus d'encre
- solution de mouillage
- boîtes d'encre vides
- chiffons souillés
- effluents de sérigraphie...

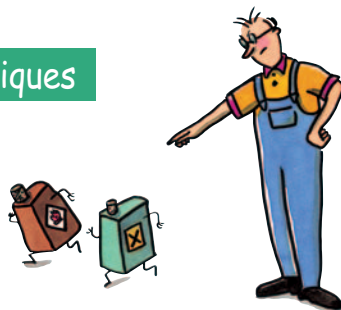
2. La sécurisation du stockage de produits dangereux



Les produits et les déchets dangereux sont stockés de façon sécurisée pour éviter tout risque de pollution accidentelle (ex. : bacs de rétention, local dédié et protégé, matériel de transfert...).

3. L'abandon de l'usage des produits toxiques

L'entreprise a abandonné l'usage de produits étiquetés toxiques et recherche les produits (encres, vernis, solvants) les moins dangereux pour la santé et l'environnement.



Les entreprises graphiques s'engagent

La marque «Imprim'Vert® en Franche-Comté» est attribuée par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les Chambres de Commerce et d'Industrie qui s'assurent du respect du cahier des charges lié à la marque.



Les entreprises graphiques volontaires s'engagent par charte à :

- recevoir un spécialiste environnement de leur Chambre consulaire ;
- éliminer leurs déchets dangereux de façon réglementaire ;
- sécuriser le stockage de leurs produits dangereux ;
- abandonner l'usage de produits étiquetés toxiques.

Sur présentation des justificatifs (contrats déchets, bordereaux de suivi des déchets, factures d'achats matériels de stockage, attestation d'abandon de l'usage des produits toxiques), la marque est délivrée pour une durée de un an renouvelable.

Choisir un prestataire "Imprim'Vert®", c'est la garantie que :

- vos exigences environnementales seront respectées ;
- vous contribuerez à la préservation de l'environnement par un achat responsable ;
- vous bénéficierez d'une prestation à un coût économiquement acceptable ;
- vous valoriserez votre engagement environnemental auprès de vos fournisseurs et de vos partenaires.



Liste des entreprises graphiques "Imprim'Vert®" disponible sur simple demande à :

CRCI Franche-Comté
Tél. : 03 81 47 42 08
Fax : 03 81 80 70 94
Mail : sguillet@franche-comte.cci.fr

et sur les sites Internet :
www.cciexpert.net
www.artisan-comtois.com

La marque Imprim'Vert® est la garantie que votre imprimeur agit pour l'environnement. Vous pouvez lui demander d'apposer le logo Imprim'Vert® sur vos imprimés (journaux, revues...) avec la mention "Document imprimé par une entreprise Imprim'Vert®"



L'opération régionale Imprim'Vert® en Franche-Comté a pour objectifs de :



- Sensibiliser les entreprises des métiers graphiques : remise d'un **Eco-Guide**, réunions d'information, visites gratuites d'entreprises ;
- Fournir aux entreprises des **solutions collectives pour la gestion de leurs déchets** : collecteurs référencés, tarifs négociés pour la fourniture de serviettes d'essuyage et l'achat de bacs de rétention ;
- Proposer aux entreprises un **prédiagnostic environnemental** pour les aider à améliorer la gestion de l'environnement et les accompagner dans leurs démarches : état des lieux, plan d'actions, détection des besoins en équipements ;
- Attribuer une reconnaissance aux entreprises qui mettent en place ces actions par "**Imprim'Vert®**", **marque collective reconnue et promue** ;
- Sensibiliser les acheteurs d'imprimés qui peuvent valoriser leur propre engagement environnemental **en recourant à une entreprise "Imprim'Vert®"**.

Opération réalisée par :



GRUPE DES CHAMBRES
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE FRANCHE-COMTÉ



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Région Franche-Comté

Avec le soutien financier de :



agence
de l'eau



Franche-Comté
Conseil régional

ADEME



Délégation Régionale
Franche-Comté

Avec la participation de :



Chambre Patronale des Imprimeurs
de Franche-Comté



Fédération de l'Imprimerie
et de la Communication Graphique

Contacts :

- Chambres de Métiers de Franche-Comté
- Chambres de Commerce et d'Industrie de Franche-Comté
- Coordination régionale : CRCI - Solène GUILLET
Tél. : 03 81 47 42 08 • E-mail : sguillet@franche-comte.cci.fr

Illustrations : Anne-Sophie
Lanquetin, Cathy Killian
Eco-Guide Imprimerie
Eco-Conseil

Imprimé sur papier recyclé
Deval Belfort • 03 84 28 56 61
Imprim'Vert®